

**Nouvelles de la session de formation 2011**

Bonjour,

Pour ceux qui n'ont pu assister à la session de formation, tenue à l'hôtel Bonne Entente à Québec, les 26 et 27 mai dernier, les résumés et présentations PowerPoint des conférences sont maintenant disponibles sur le site web de l'association : <http://www.apdpiq.qc.ca/>. Un gros merci pour votre participation et à l'an prochain. D'ici là...

**Résultats du sondage**

La session de formation s'est conclue par un sondage sur la qualité des conférences, portant sur le contenu et sur la qualité de la présentation ; c'est avec plaisir que nous vous faisons part des résultats. Avant de vous les dévoiler, nous tenons à remercier tous ceux qui prirent le temps de répondre à ce sondage ; nous savons que ceci est exigeant, mais vos réponses, commentaires et suggestions sont appréciés et nous permettent de mieux préparer nos prochaines sessions de formation.

Voici donc les résultats :

Plus d'une dizaine de suggestions ont été faites pour des sujets de formation à venir dont voici quelques exemples : Droits hydriques, Servitude – distribution, Façons de faire – processus, offrir une tribune au CERIU ou à l'UMQ, Expropriation, Entente pour les Terres avec les Gaz de Schistes, Ententes pour les Éoliennes, clauses, bruits, utilisation du fond de terrain versus accès. Comme vous pouvez le constater, nous aurons amplement de choix pour la prochaine formation.

Tous les participants ont apprécié l'utilisation de cas pratiques pour illustrer les différents problèmes qui peuvent être rencontrés et ceci s'est reflété dans la cote reçue qui sont comme suit :

<b>Conférence</b>	<b>Qualité du contenu</b>	<b>Qualité de la présentation</b>
<i>Partenariat et coopération dans un projet immobilier : Ville de Lévis</i>	60%	68%
<i>Domaine de la téléphonie cellulaire</i>	100%	96%
<i>Développer et mettre en œuvre les écoquartiers</i>	72%	68%
<i>La détention collective d'un réseau de fibres optiques ou apprendre à cohabiter dans une gaine</i>	100%	92%
<i>L'arpenteur-géomètre connaît-il les limites de son expertise ?</i>	100%	100%
<i>Droit superficiaire et Servitude, pourquoi l'un plutôt que l'autre ?</i>	91%	83%

**Mot de la directrice du recrutement**

Chers, chères membres,

Le comité de recrutement s'est affairé depuis plusieurs mois au renouvellement des adhésions des membres et au recrutement de nouveaux membres. C'est avec plaisir que nous les accueillons et nous profitons de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue.

Pour la liste complète des membres et leurs coordonnées, vous pouvez consulter le site web de l'association.

*Madame Jocelyne Beaudry, É.A., Ville de Laval – service de l'évaluation, Division – Expertise immobilière*

*Monsieur Jean Berthiaume, Chef - Droits et ententes, Hydro-Québec*

*Monsieur Gilles Bisailon, É.A., Ville de Laval, Division – Expertise immobilière*

*Madame Fannie Champagne, Hydro-Québec, Conseillère Droits et Ententes*

*Monsieur Stéphane Gauvreau, É.A., Ville de Laval, Chef de division – Expertise immobilière*

*Monsieur Jean Larivière, Hydro-Québec, Ingénieur forestier*

*Monsieur Marc Legault, notaire, Prud'homme Fontaine Dolan, S.E.N.C.R.L.*

*Monsieur Vincent Mascaro, É.A., Ville de Laval – service de l'évaluation, Division – Expertise immobilière*

*Monsieur Jacques Petitclerc, É.A., Ville de Laval Évaluateur coordonnateur*

*Monsieur François Tessier, ing., président S.R.D.P.*

*Monsieur Michel Thérien, Municipalité de Saint-André Avellin, Comité d'urbanisme*

*Monsieur José Tiburcio, Bell Canada, Directeur - Droits de passage*

*Madame Marie-Pier Tremblay, É.A., Ministère des Transports du Québec, Direction des ressources financières, Service de l'expertise immobilière*

*Monsieur Maxime Turcotte, Turcotte et associés, Agent de communication*

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre association.

*Hélène Laroche*

Directrice du recrutement

**Remerciement au Château Bonne Entente**

***Encore félicitations à M. Donald Lord, a.-g., responsable de l'unité Expertises immobilières et arpentage chez Gaz Métro, gagnant du «forfait Château Bonne Entente» en tant que participant à la session de formation de mai 2011.***

